

MAIRIE DE
TAILLY



Département
de la Côte d'or

Canton de
Ladoix Serrigny

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 février 2022

PRESENTS : SORDET Eric, Maire
EYMANN Alain, DUBUET Nathalie, FLAJOLLET Elisabeth
MARCHETTO Jocelyn, CAIRE Marie-Christine
POLETTE François, PATRIARCHE Joël, BOUTEILLER Martine

Absent excusé : LAPALUS Patrick

Absent : MARTINS Antonio

Secrétaire de Séance : DUBUET Nathalie

1°) Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal

Monsieur Le Maire a retracé les points évoqués au précédent Conseil Municipal du 13 janvier 2022 :

- Diverses délibérations : REPAM
 - Temps de travail
 - Convention ADS
 - Groupe Statutaire
- Nouveau bâtiment : Nouveau contact avec l'architecte, Mrs FAIVRE, PELLERIN, Etude de sol : devis prévisionnel (voir des sous-traitants)
Il est nécessaire d'augmenter le plafond des marchés publics à 100 000€ pour l'ensemble de ces travaux.
Une réunion aura lieu le 28 mars 2022 avec tout le monde
- Verger de sauvegarde : Les arbres morts ont été remplacés
- Mr G'MUR a fait tailler les arbres qui dépassaient de sa propriété
- Envoyé un mail à Mr Denis THOMAS pour demander l'autorisation de nettoyer le fossé RD18. Après trois messages à l'agence des territoires de Beaune, nous sommes toujours sans réponse.
- Monsieur Le Maire a pris contact avec Mr FOURNIER pour connaître l'avancement de son projet de délocalisation de son entreprise
- Le 28 février 2022 débutera les travaux du City Park

Le Compte rendu du précédent Conseil Municipal est adopté.

2°) DELIBERATION

Suite au projet de construction d'un nouveau bâtiment annexe à la Mairie, il serait souhaitable d'augmenter le plafond des marchés public à 100 000€ que pour ce projet.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents de donner tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour signature

3°) ECOLE DE CORCELLES LES ARTS

La Mairie a eu une demande de la commune de CORCELLES LES ARTS de participer aux frais de réparation de la chaudière. L'entreprise DOREAU est intervenue. Coût des travaux s'élève à 823.05€ TTC. Le Conseil Municipal a décidé de participer à la hauteur d'un 1/3 de la dépense.

4°) VOIE DOUCE

Monsieur MARCHETTO a donné le compte rendu de la réunion du 7 février 2022 avec les responsables de la Communauté d'Agglomération.

Ce projet ne pourra pas aboutir faute de moyen budgétaire.

5°) Projet budget 2022

- Rénovation de la tombe des soldats : 1 100€
- City stade agrès charge commune 45 000€
- Rue Cordeillot : 35 000 + Frais notaire 2000€
- Bâtiment communal : 120 000€
- Enfouissement du réseau électrique : 90 000€
- Isolation thermique grenier + Climatisation : 10962€
- Changement coq + location nacelle : 1 292€
- Remise en état du portail : 984€
- Sécurité RD18 : 5 000€
- Tondeuse : 28 000€
- Entretien matériel (camion) : 2 028€
- Achat de terrain : 200 000€

6°) Energie vertes

Monsieur EYMANN a fait un rappel sur les énergies vertes :

- Panneaux photovoltaïques
- Eoliennes
- Géothermie

7°) Bâtiment annexe à la Mairie

- Une étude de sol a eu lieu : divers sondages du sol ont été effectués dans la cour derrière la Mairie
- Les fondations du bâtiment actuel de la mairie ont une profondeur de 1.20 m

8°) Terrain multisport

- L'installation du city park aura lieu le lundi 28 février 2022
- Emplacement des agrès : peut-être les placer devant la butte fleurie et mettre des tables.

9°) Parole aux responsables des commissions

- Fleurissement du village : Prévoir les mêmes fleurs que l'année dernière
- Travaux : Problème de personnel et de matériel. Chaque matériel devra avoir un carnet d'entretien
- Problème avec l'agent technique : il manque d'initiative,
- Problème avec le tracteur : les niveaux n'ont pas été faits donc plus d'huile au moment du remplissage apparition de fuite.
- Refixer les 2 caniveaux « rue du champ Guillaume »
- Réfection du socle du monument aux morts
- 3 trois arbres fruitiers ont été remplacés dans le verger
- Au bout du verger possibilité de replanter 7 arbres fruitiers : accord du Conseil Municipal
- Prendre rendez-vous avec Mr VAUDELIN pour l'entrée de sa parcelle
- Faire une convention avec CORCELLE pour le tracteur

10°) Questions Diverses

- Madame JOUFFROY a demandé si le cantonnier pourrait enlever le lierre qui se trouve sur le mur côté terrain communal

- Monsieur JAFFLIN a informé un conseiller que son mur est tombé dans le fossé
- Messe en plein air en mai
- Beaucoup de camions passent dans le village
- Beaucoup de déchets se trouvent le long de la route proche de l'entreprise ROUGEOT
- L'horloge de la Mairie retarde

- **Prochain Conseil Municipal le jeudi 17 mars 2022 à 18 h 30**

oooooooooooooooooooooooooooo